

# L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

## LES ORIGINES ET OBJECTIFS

L'Organisation des Nations unies est la plus importante organisation intergouvernementale à laquelle tous les pays indépendants et souverains peuvent adhérer. L'ONU, fondée sur le principe d'égalité souveraine de tous les États pacifiques, est née avec la signature de la Charte de San Francisco le 26 juin 1945, à la fin de la deuxième guerre mondiale.

L'ONU a pour objectifs principaux le maintien de la paix, la sécurité internationale, la résolution des problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel et humanitaire, ainsi que le développement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

## SES MOYENS

À ce jour 176 États en sont membres, l'appartenance à l'ONU se fait sur une base volontaire. Le siège social de l'ONU est à New York et ses langues officielles sont l'anglais, le chinois, l'espagnol, le français, le russe et l'arabe. Le budget de l'ONU provient de cotisations obligatoires des pays membres déterminées en fonction de leur revenu national par habitant (P.I.B./habitant).

Voici une brève description des différents organes du système de l'ONU :



## L'Assemblée générale

**FONCTION :** L'Assemblée générale est le principal organe de délibération.

**COMPOSITION :** Elle se compose de tous les membres de l'ONU, chacun disposant d'une voix.

**POUVOIRS :** L'Assemblée générale peut discuter de toute question ayant trait à la Charte et formuler sur ces questions des recommandations à l'adresse des États. Ces recommandations n'ont pas force sur les États. Cependant, puisqu'elles expriment l'opinion de la communauté internationale, on leur confère une autorité morale.

# L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (suite)

## La Cour internationale de justice

**FONCTION** : C'est l'organe judiciaire principal des Nations unies.

**COMPOSITION** : La Cour se compose de 15 juges élus par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité; la durée du mandat des juges est de 9 ans.

**POUVOIRS** : La Cour règle différents conflits entre États. Ces derniers ne sont pas obligatoirement soumis à la juridiction de la Cour. La soumission d'un État résulte d'un accord entre deux ou plusieurs États. Cet accord est signé à l'occasion d'un litige existant ou déterminé à l'avance pour une catégorie de litiges à venir.

## Le Secrétariat

**FONCTION** : Le Secrétariat est au service des autres organes de l'ONU et met en oeuvre les programmes et politiques qu'ils ont retenus.

**COMPOSITION** : Il compte plus de 15 000 fonctionnaires en poste dans plus de 160 milieux d'affectation.

## Le Conseil de sécurité

**FONCTION** : Le Conseil de sécurité a pour fonction d'assurer la paix et la sécurité internationale

**COMPOSITION** : Le Conseil de sécurité se compose de 15 membres. Cinq membres permanents (Russie, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Chine) et dix membres élus pour deux ans par l'Assemblée générale sur une base de répartition géographique. Les décisions sont prises à la majorité de neuf voix devant comporter la voix des cinq membres permanents. Ainsi, le vote négatif d'un membre permanent empêche d'adopter une décision. C'est ce qu'on appelle «l'unanimité des grandes puissances».

**POUVOIRS** : Le Conseil de sécurité est le seul organe de l'ONU pouvant prendre des décisions (résolutions) que les États membres ont l'obligation d'appliquer conformément à la Charte. En cas de menace de la paix ou d'un acte d'agression, il a le pouvoir d'intervenir directement:

- Il peut imposer des sanctions économiques (ex.: un embargo, soit empêcher l'importation et l'exportation de biens).
- Il peut entreprendre une action militaire contre l'agresseur.

## Le Conseil économique et social

**FONCTION** : Le Conseil économique et social est l'organe de coordination des activités économiques et sociales de l'ONU et de ses institutions spécialisées (OIT, OMS, UNESCO, UNICEF, FMI, BM, PNUE, PNUD, etc.).

**COMPOSITION** : Il est composé de 54 membres élus pour 3 ans, chaque membre dispose d'une voix.

**POUVOIRS** : Il est sous l'autorité de l'Assemblée générale, y dépose un rapport annuel et exécute ses décisions.



## Références :

*Encyclopédie MÉMO Larousse*. Librairie Larousse, Paris, 1989.

[www.un.org](http://www.un.org)

# L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE (OMC)

## LES ORIGINES ET OBJECTIFS

L'Organisation mondiale du commerce succède au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce 1947-1994). Le GATT avait été conclu pour faciliter la négociation d'accords entre les pays membres de l'ONU en vue de libéraliser le commerce extérieur. L'OMC, quant à elle, relève d'un contrat conclu en dehors du champ d'intervention de l'ONU. Elle est née en 1995, son secrétariat est basé à Genève et, à ce jour, 144 États en sont membres.



normes minimales du travail édictées par l'OIT devrait être sanctionné. Actuellement, la violation des normes du travail est considérée comme une simple variable d'ajustement soumise aux intérêts financiers et commerciaux défendus par l'OMC.

*«...à l'OMC, ce sont certes les représentants des États qui négocient, mais ils le font de fait, la plupart du temps, au nom des sociétés transcontinentales qui dominent leurs économies nationales respectives.»*

Ziegler, Jean. *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*, éd. Fayard, 2002, p.186

L'OMC vise l'augmentation de la production et des échanges commerciaux. Elle cherche la conclusion d'accords visant la réduction des tarifs douaniers et autres obstacles au commerce. Elle a été mandatée pour poursuivre les négociations (du Cycle de l'Uruguay) sur la libéralisation de l'agriculture, des services de santé et d'éducation, des services environnementaux et culturels, ainsi que des accords sur la propriété intellectuelle incluant l'émission de brevets pour les organismes vivants.

## SES MOYENS

L'OMC a pour mandat :

- l'administration et la mise en œuvre des accords commerciaux ;
- la surveillance des politiques commerciales nationales ;
- c'est un forum de négociations commerciales multilatérales ;
- c'est aussi une instance de règlement des différents conflits commerciaux (elle est chargée de trancher les litiges).

À la différence des agences spécialisées de l'ONU, l'OMC détient, avec son organe de résolution de conflit (ORD) – véritable tribunal international –, un pouvoir énorme pour imposer la primauté des intérêts commerciaux sur tout autres considérations. En effet, les décisions de l'OMC constituent souvent une violation aux droits sociaux et environnementaux défendus par l'ONU, l'OIT et l'OMS. À titre d'exemple, le non-respect des

Les décisions, prises par consensus, sont le fruit des négociations du Conseil général. Le Conseil général est en fait l'assemblée des ambassadeurs des États membres de l'OMC. Chaque État, lorsqu'il en a les moyens, y nomme un ambassadeur spécial (37 États sont si démunis qu'ils ne peuvent se payer d'ambassadeur permanent en Suisse). Au Canada, c'est un ancien ministre du commerce qui assume le poste d'ambassadeur à l'OMC. Le Conseil général étant en perpétuelle négociation, les pays non représentés subissent les décisions adoptées. L'OMC pourrait être défini comme un ensemble de conventions commerciales en évolution constante.

L'OMC détient un budget de 83 millions US\$ qui provient des cotisations des pays membres. Ces cotisations sont proportionnelles à la part des importations et exportations de chaque État membre par rapport à l'ensemble des échanges des pays membres de l'OMC. Par exemple, si les importations et exportations de l'Argentine correspondent à 5% du volume total des échanges, sa cotisation équivalra à 5% de 83 millions US\$. Ainsi, les États-Unis, le Canada, le Japon et l'Union européenne contrôlent ensemble plus de 80% du commerce mondial.

## Références :

*Encyclopédie MÉMO Larousse*. Librairie Larousse, Paris, 1989.

[www.wto.org/indexfr.htm](http://www.wto.org/indexfr.htm)

# L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (OCDE)

## LES ORIGINES ET OBJECTIFS

L'Organisation de coopération et de développement économique a été créée en 1961. Les 29 pays les plus riches du monde en sont membres. L'OCDE comprend 21 États de la communauté européenne et huit autres États (le Canada, les États-Unis, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grèce, le Mexique et la Turquie).

L'OCDE a pour mandat de promouvoir des politiques visant une saine expansion économique des États membres ainsi que non-membres, notamment, en améliorant le sort des pays en développement.

## SES MOYENS

L'OCDE produit des rapports sur les pays. On y retrouve des analyses néolibérales et souvent antisociales. Les études de l'OCDE préconisent la déréglementation, la «flexibilité» et la baisse des salaires, ainsi que la privatisation. L'OCDE joue un rôle important dans l'orientation des échanges internationaux. Elle lutte contre le protectionnisme (politique douanière qui vise à protéger l'économie nationale contre la concurrence étrangère) en promouvant la levée des obstacles au commerce.

Bien que son but affiché soit d'améliorer le sort des pays en développement, elle travaille à l'enrichissement des plus riches au détriment des plus pauvres par les mesures économiques et commerciales qu'elle préconise.

EN GROS, AVEC NOUS, VOUS  
COOPÉREZ ET  
"ON" SE  
DÉVELOPPE!  
NOTRE  
DEVISE (\$) ?  
SOYEZ  
FLEXIBLES!



L'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) illustre bien le type de projet de l'OCDE. Il s'agit d'un projet avorté qui avait été secrètement négocié pendant trois ans et qui consistait en une forme de Charte des droits des investisseurs. «L'AMI avait été dicté par les principales multinationales du monde.

*Cet accord prévoyait qu'une société transnationale pourrait recourir et demander des dommages et intérêts auprès d'une instance internationale contre toute décision de tout État qui lui porterait un tort économique quelconque.»* Autrement dit, les États se seraient vu obligés d'accueillir, d'importer les marchandises, voire même de subventionner toutes entreprises, sans avoir le droit de tenir compte de leurs pratiques sociales et environnementales.

<sup>1</sup>Ziegler, Jean. (2002). *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*. Édition : Fayard. p.123

## Références :

*Encyclopédie MÉMO Larousse*. Librairie Larousse, Paris, 1989.  
www.oecd.fr



# L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

## LES ORIGINES ET OBJECTIFS

Créée en 1919 par le Traité de Versailles, l'Organisation internationale du Travail (siégeant à Genève) est devenue en 1946 la première institution spécialisée des Nations unies.

L'OIT a pour objectif principal la promotion et le développement de politiques visant à améliorer la situation des travailleurs. Elle recommande des normes internationales minimales au niveau des politiques sociales et des lois du travail. Pour ce faire, elle élabore des conventions internationales touchant le domaine du travail. Il en existe plus de 130 à ce jour.

## SES MOYENS

- L'OIT comprend un conseil d'administration composé de 56 membres (28 représentants du gouvernement, 14 employeurs et 14 travailleurs) ; ce conseil est renouvelé tous les trois ans.
- L'OIT comprend également un Bureau international du travail (BIT). Ce dernier assure le secrétariat permanent et la conférence du conseil.
- Les pays désireux de se conformer aux conventions de l'OIT le font sur une base volontaire. À l'inverse, ceux qui ne s'intéressent pas aux conventions de l'OIT peuvent en faire abstraction.
- L'OIT ne possède aucun moyen de sanction. Ainsi, un pays signataire d'une convention peut décider de ne pas respecter ses engagements.

Voici un extrait du préambule de la Constitution de l'OIT :

*Attendu qu'il existe des conditions de travail impliquant pour un grand nombre de personnes l'injustice, la misère et les privations, ce qui engendre un tel mécontentement que la paix et l'harmonie universelles sont mises en danger, et attendu qu'il est urgent d'améliorer ces conditions : par exemple en ce qui concerne*



- la réglementation des heures de travail,
- la fixation d'une durée maximum de la journée et de la semaine de travail,
- le recrutement de la main-d'œuvre,
- la lutte contre le chômage,
- la garantie d'un salaire assurant des conditions d'existence convenables,
- la protection des travailleurs contre des maladies générales ou professionnelles et les accidents qui résultent du travail,
- la protection des enfants, des adolescents et des femmes,
- les pensions de vieillesse et d'invalidité,
- la défense des intérêts des travailleurs occupés à l'étranger,
- l'affirmation du principe «à travail égal, salaire égal»,
- l'affirmation du principe de liberté syndicale,
- l'organisation de l'enseignement professionnel et technique,
- et autres mesures analogues.

*Attendu que la non-adoption par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux efforts des autres nations désireuses d'améliorer le sort des travailleurs dans leur propre pays. Les Hautes Parties Contractantes, mues par des sentiments de justice et d'humanité aussi bien que par le désir d'assurer une paix mondiale durable, et en vue d'atteindre les buts énoncés dans ce préambule, approuvent la présente Constitution de l'Organisation internationale du Travail.*



## Référence :

[www.ilo.org/public/french](http://www.ilo.org/public/french)

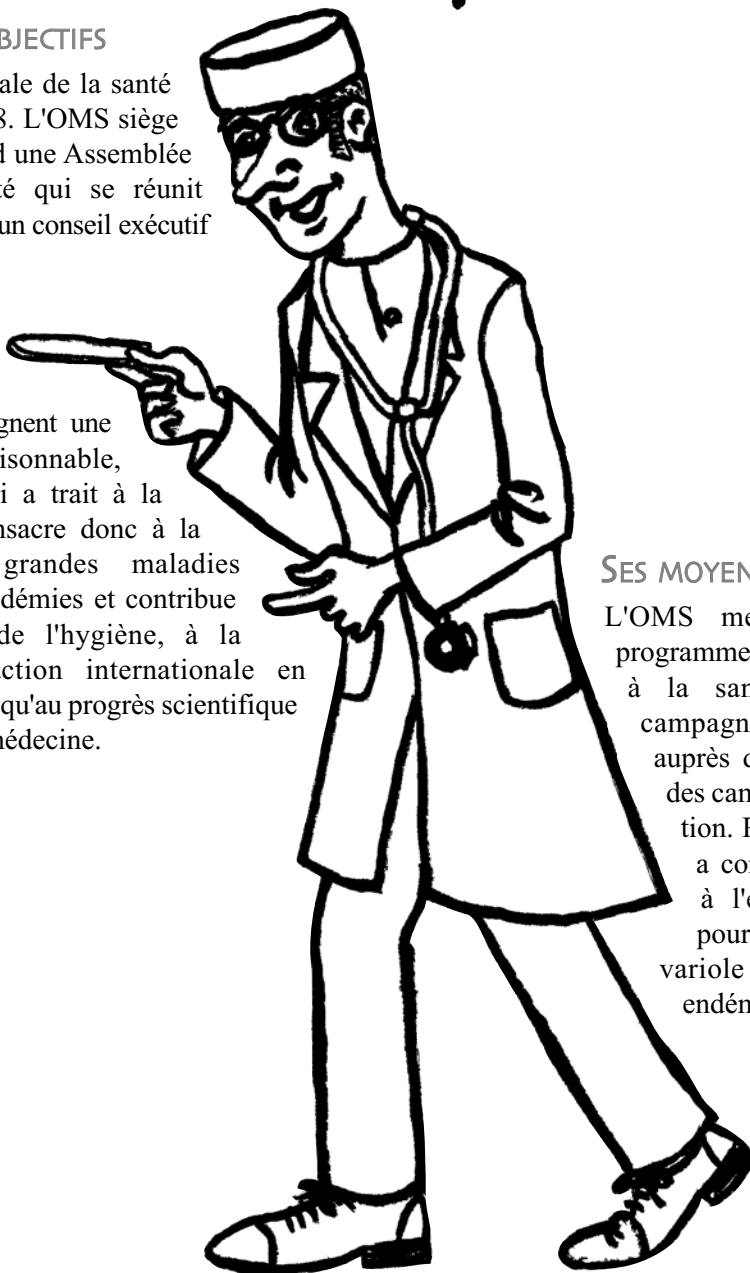
# L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (OMS)

OUVREZ GRAND  
TIREZ LA LANGUE  
ET FAITES-MOI  
UN "A" DE LION!

## LES ORIGINES ET OBJECTIFS

L'Organisation mondiale de la santé fut créée en avril 1948. L'OMS siège à Genève et comprend une Assemblée mondiale de la santé qui se réunit annuellement, ainsi qu'un conseil exécutif élu par l'Assemblée.

L'objectif principal de l'OMS est de faire en sorte que tous les peuples atteignent une qualité de vie raisonnable, notamment en ce qui a trait à la santé. L'OMS se consacre donc à la lutte contre les grandes maladies endémiques et les épidémies et contribue au développement de l'hygiène, à la coordination de l'action internationale en matière de santé, ainsi qu'au progrès scientifique en ce qui a trait à la médecine.



## SES MOYENS

L'OMS met en place des programmes de recherche liés à la santé, organise des campagnes d'information auprès du public ainsi que des campagnes de vaccination. Par exemple, l'OMS a contribué grandement à l'effort international pour l'éradication de la variole sous sa forme endémique.



## Références :

*Encyclopédie MÉMO Larousse*. Librairie Larousse, Paris, 1989.

[www.who.int/fr/](http://www.who.int/fr/)

# LE FOND MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

## LES ORIGINES ET OBJECTIFS

Créé en 1945, le Fond monétaire international résulte de l'application des décisions de la conférence monétaire et financière de Bretton Wood (1944). Le FMI siège à Washington et comprend:

- un conseil des gouverneurs nommés par chacun des États membres,
- des administrateurs (24 membres, dont huit sont permanents et nommés par les pays détenant un siège (Allemagne, États-Unis, France, Japon, Royaume-Uni, Arabie Saoudite, Chine et Russie),
- un directeur général (actuellement, un Européen qui siège depuis l'origine du FMI).



AFIN DE FAIRE TAIRE  
LES MÉCONTENTES,  
VOICI MA PROPOSITION:  
UN Puits SANS FOND...  
EN S'Y JETANT  
EUX-MÊMES\* LE  
HASARD  
ARRANGERA  
PEUT-ÊTRE  
LES CHOSES  
POUR LES  
MAL PRIS  
DE LA  
TERRE!

\* AJUSTEMENTS STRUCTURELS

Le FMI a pour objectif central la stabilité du système monétaire international. Le FMI octroie également des prêts à court terme. Il s'agit, aujourd'hui, de gérer l'instabilité et les crises des monnaies dépendantes, selon des conditions qui imposent aux pays émetteurs de ces monnaies les nouvelles normes du capitalisme international. C'est à ces pays, quand ils ont besoin d'emprunter au FMI, que sont appliquées les conditions des prêts, notamment les plans d'ajustement structurel (PAS).

## SES MOYENS

Les pays membres du FMI sont aujourd'hui au nombre de 183 (ils n'étaient que 40 en 1946). Cette augmentation est due à l'afflux des pays en développement depuis la vague de décolonisation des années 1960 et l'arrivée des pays d'Europe de l'Est avec la fin de l'URSS.

Sur les huit pays membres permanents nommés précédemment, les cinq premiers pays capitalistes, tous membres du G8, détiennent 40% des droits de vote. Chaque pays membre reçoit initialement 250 voix, puis des voix supplémentaires sont réparties selon leur contribution financière (quote-part). Ce sont donc les quotes-parts (ou cotisations) qui servent de base au calcul des droits de vote par pays. La condition d'adhésion au FMI consiste à verser annuellement une quote-part en fonction de son PIB (produit intérieur brut) et de ses réserves extérieures de change. Ces quotes-parts constituent la base des ressources financières du FMI. Le caractère hiérarchique du FMI reste fondé sur les conditions d'adhésion et les droits de vote des États membres. «Un dollar = un vote» plutôt que «un État = un vote» en serait l'expression simplifiée.

# Le fond monétaire international (suite)

## Plans d'ajustement structurel (PAS)

Ce type d'ajustement a pour finalité d'assurer que le pays pourra reprendre le service de sa dette extérieure (paiement des intérêts et remboursement des prêts).

- **Dévaluation de la monnaie ayant pour but d'augmenter les exportations.** Cette mesure entraîne surtout l'augmentation du prix des produits importés (engrais, médicaments, pétrole, etc.).
- **Augmentation des taux d'intérêt.** Cette mesure rend le crédit inaccessible aux petites et moyennes entreprises locales et aux petits paysans, ayant pour effet de pousser les entreprises locales à la faillite.
- **Coupures dans les programmes publics.** Sous prétexte de lutte contre le déficit, tous les secteurs de l'activité gouvernementale, notamment la santé, l'éducation et les programmes sociaux sont coupés, entraînant des pertes massives d'emplois.
- **Levée des obstacles au commerce international.** Par l'abolition des tarifs douaniers, entraînant la concurrence des produits importés aux produits locaux, on assiste à une multiplication des faillites.
- **Déréglementation des prix des biens et des services,** incluant la main-d'œuvre et l'abandon des subventions aux produits de base (pain, riz, etc.), ainsi qu'à des produits essentiels (carburants). En somme, on assiste à une hausse des prix des produits de base et à une diminution des salaires, donc à une chute dramatique de la qualité de vie.
- **Privatisation des entreprises d'État.** Comme plusieurs pays vendent en même temps leurs entreprises d'État, les entreprises privées achètent à rabais, des services deviennent inaccessibles pour des pans importants de population et le

pays perd le contrôle de segments de la politique économique.

«Dans plusieurs États occidentaux, les moyens de transport public, la Poste, les télécommunications sont déjà privatisés. Une deuxième vague de privatisations se prépare. Elle concerne les écoles, les collèges, les universités, les hôpitaux, les prisons et bientôt la police.»<sup>1</sup>

- **Appui aux exportations favorisant,** entre autres, l'implantation d'une monoculture intensive au détriment de petites cultures pour le marché local. Le pays est obligé d'importer ce qu'il produisait antérieurement. Puisque les réseaux de distribution sont contrôlés par les pays du Nord et que, plusieurs pays en développement offrent les mêmes produits, les prix s'effondrent.

## CONSÉQUENCES DES PAS

- Des milliers de chômeurs et de chômeuses.
- Corruption des élites locales.
- Concentration de la richesse.
- Pénurie des produits alimentaires essentiels.
- Hausse des prix.
- Diminution des services gratuits et accessibles.
- Augmentation de l'analphabétisme.
- Augmentation de la population atteinte de maladies contagieuses.
- Augmentation de la criminalité.
- Diminution de la production locale d'aliments
- Augmentation de la monoculture.
- Dégradation de l'environnement.

<sup>1</sup>Ziegler, Jean. (2002). *Les nouveaux maîtres du monde et ceux qui leur résistent*. Édition : Fayard. p. 125

## Références :

Attac. 2000. *Que faire du FMI et de la Banque Mondiale*. Paris : Édition Mille et une nuit.  
*Encyclopédie MÉMO Larousse*. Librairie Larousse, Paris, 1989.





## LA BANQUE MONDIALE (BM)

### LES ORIGINES ET OBJECTIFS

La Banque mondiale fut créée en 1945 (en même temps que le FMI), lors de la conférence monétaire et financière de Bretton Wood (1944). Le groupe de la Banque mondiale siège à Washington et comprend quatre institutions :

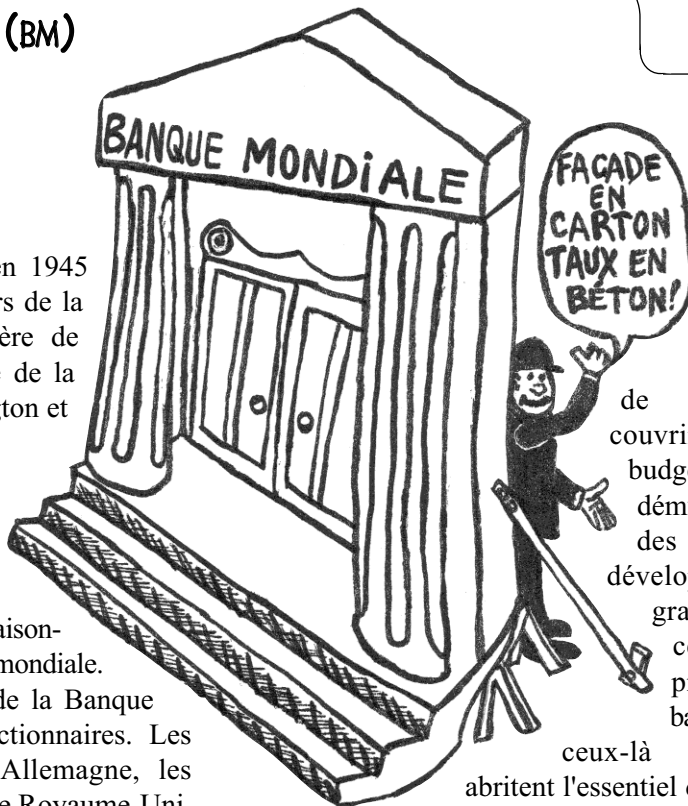
- La BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement, créée en 1945).

La BIRD est, en quelque sorte, la maison-mère du groupe de la Banque mondiale. Le pouvoir de décision au sein de la Banque appartient aux pays membres actionnaires. Les cinq principaux actionnaires, l'Allemagne, les États-Unis, la France, le Japon et le Royaume-Uni, nomment chacun un administrateur, les autres pays sont représentés par 19 administrateurs élus. Certains administrateurs ne représentent qu'un seul pays : c'est le cas de la Chine, la Russie et l'Arabie Saoudite.

Initialement, le but de la BIRD était l'aide à la reconstruction des pays dévastés par la deuxième guerre mondiale et le financement de leur développement. Puis, avec le processus de mondialisation financière qui a entraîné l'aggravation des inégalités entre riches et pauvres et les crises économiques dans les pays en développement, le groupe de la Banque mondiale a élargi son domaine d'actions qui s'est traduit par la création de filiales, telle l'AID, spécialisée dans le financement des pays les plus pauvres.

- L'AID (Association internationale pour le développement, créée en 1960).

L'objectif de l'AID est de permettre au groupe de la Banque mondiale de financer les pays en développement les plus pauvres. Ces financements prennent la forme de prêts à taux d'intérêt quasi nuls. Elle prête annuellement jusqu'à 100 milliards



de dollars pour couvrir le déficit budgétaire d'un État démuné ou financer des projets de développement. Une grande partie de cette somme provient des banquiers suisses, ceux-là mêmes qui abritent l'essentiel des capitaux en fuite provenant de dictatures et d'élites d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

- La SFI (Société financière internationale, créée en 1956).

La SFI appuie et conseille les investisseurs privés dans les pays en développement.

- L'AMGI (Agence multilatérale de garanties des investissements, créée en 1988).

Son objectif est de fournir une assistance technique aux pays en développement pour les aider à attirer des investissements étrangers. L'Agence multilatérale de garanties des investissements assure, comme son nom l'indique, les investisseurs étrangers contre les risques de guerre, de rupture de contrat, de troubles civils, etc.

Alors que la Banque mondiale a pour mandat de lutter contre la pauvreté et le sous-développement, elle choisit de financer des projets teintés de l'idéologie néolibérale. L'une des manifestations les plus importantes du néolibéralisme est justement l'accroissement de la pauvreté.

### Références :

Attac. 2000. *Que faire du FMI et de la Banque Mondiale*. Paris : Édition Mille et une nuit.  
*Encyclopédie MÉMO Larousse*. Librairie Larousse, Paris, 1989.



# PNUE et PNUD

## LES ORIGINES ET OBJECTIFS

### PNUE

Le Programme des Nations unies pour l'environnement fut créé en 1972. Le PNUE est chargé de surveiller les modifications notables de l'environnement (pollution des mers, dégradation et désertification du sol, etc.), ainsi que d'encourager et de coordonner des pratiques écologiques.

### PNUD

Le Programme des Nations unies pour le développement a été créé en 1965 et siège à New York. Le PNUD aide les pays en développement à se doter de services administratifs et techniques de base, forme des cadres, cherche à répondre à certains besoins essentiels des populations, prend l'initiative de programmes de coopération régionale et coordonne les activités sur place de l'ensemble des programmes des Nations unies.



## SES MOYENS

Le PNUD est le principal organe d'assistance technique du système de l'ONU. Le PNUD s'appuie sur un savoir-faire et sur des techniques occidentales (celles des pays industrialisés). Par contre, le tiers de ses experts sont originaires du tiers-monde (pays en développement).



MONDE DIPLOMATIQUE août 2003 (N° 593 p.22)

LE RAPPORT MONDIAL SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2003

## Reculs

LE RAPPORT 2003 du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est dédié aux «objectifs du Millénaire» approuvés par les chefs d'Etat de 189 pays réunis lors du sommet des Nations unies à New York, en septembre 2000. Quels sont ces objectifs? Citons-en quatre : réduire de moitié le nombre de personnes «extrêmement pauvres» (moins de 1 euro par jour de revenu); assurer l'éducation primaire pour tous; stopper la propagation du VIH/sida et maîtriser le paludisme et d'autres grandes maladies; réduire de moitié la population n'ayant pas accès à l'eau potable et aux services sanitaires...

Le rapport part des constats suivants : 1) au cours des années 1990, 54 pays ont enregistré un recul de leur revenu moyen et 21 ont régressé en matière de développement humain;

2) les progrès réalisés au cours des trois dernières décennies en matière d'espérance de vie et de lutte contre l'analphabétisme montrent qu'il est possible d'atteindre les objectifs du Millénaire. «La pauvreté n'a rien d'une fatalité (...). La pauvreté est souvent un problème politique», dit le rapport.

Les auteurs pensent qu'il ne faut plus focaliser la stratégie de développement sur la seule croissance économique et qu'il faut agir en faveur d'une répartition plus équitable des richesses et des services, mais ils restent convaincus de la primauté de la croissance (les mots «capitalisme» ou «capitaliste» n'y figu-

rent pas) et du développement scientifique et technique comme solutions maîtresses. «Il suffirait – écrivent-ils – d'utiliser les technologies existantes et de mieux canaliser les moyens financiers pour résoudre les nombreux problèmes rencontrés par une grande partie du monde en développement.»

En témoigne la manière dont ils évoquent la mondialisation libérale. Rappelant l'idée répandue dans les années 1990 qui faisait de la globalisation «le nouveau moteur du progrès économique à l'échelle planétaire», le rapport finit par admettre que «cette vision optimiste s'est révélée largement inopérante pour des centaines de millions de pauvres».

RICCARDO PETRELLA,  
professeur à l'Université catholique  
de Louvain (Belgique).

### Références :

*Encyclopédie MÉMO Larousse*. Librairie Larousse, Paris, 1989.

[www.unep.org/french](http://www.unep.org/french)

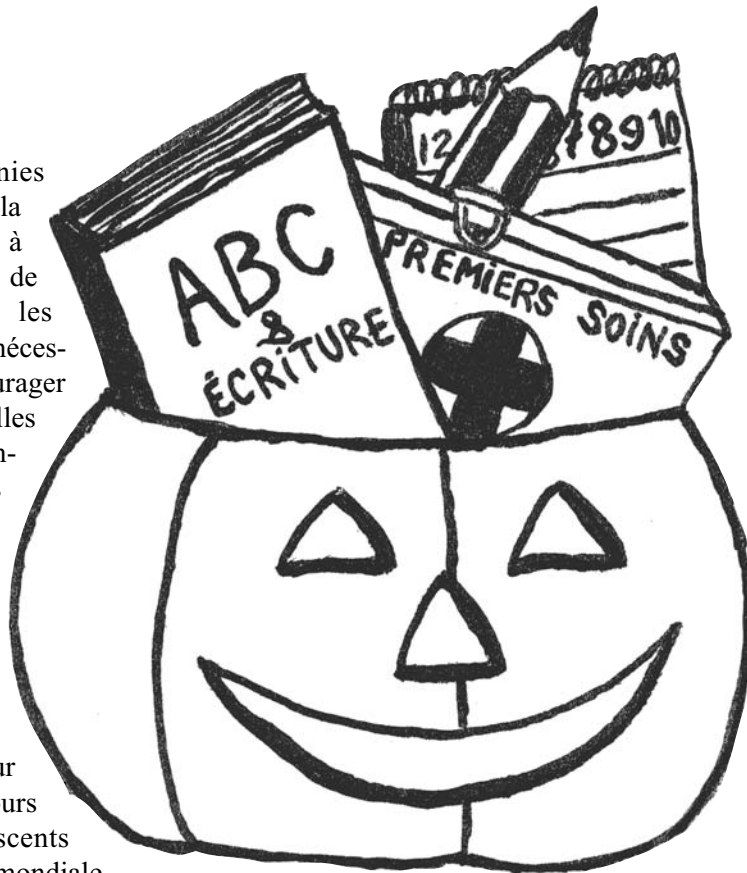
## LES ORIGINES ET OBJECTIFS

### UNESCO

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture fut créée en 1946 et siège à Paris. L'UNESCO a pour but de diffuser l'éducation ; d'établir les bases scientifiques et techniques nécessaires au développement ; d'encourager et de préserver les valeurs culturelles nationales ; de développer les communications en vue d'échanges entre pays et de promouvoir les sciences sociales.

### UNICEF

Le Fond des Nations unies de secours d'urgence à l'enfance fut créé en 1946 et siège à New York. À l'origine, l'UNICEF avait pour but d'apporter d'urgence un secours massif aux enfants et adolescents victimes de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, l'UNICEF aide les gouvernements à mettre au point des services de base dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'hygiène, de l'enseignement, du contrôle des naissances, etc. L'UNICEF peut intervenir rapidement en cas de catastrophe naturelle, conflit civil ou épidémie.



### SES MOYENS

L'UNICEF dépend entièrement de contributions volontaires. Son conseil d'administration est composé de représentants de trente pays désignés par le Conseil économique et social de l'ONU.



### Références :

*Encyclopédie MÉMO Larousse*. Librairie Larousse, Paris, 1989.

[www.unesco.org](http://www.unesco.org)